



**COMMUNIQUE DE PRESSE**

**NOUVELLE EMISSION D'OBLIGATIONS DU GROUPE RESIDE ETUDES**

**Paris, le 3 décembre 2019**

**SUCCES D'UNE NOUVELLE EMISSION OBLIGATAIRE**

Réside Etudes Investissement (la « **Société** »), maison mère du Groupe Réside Etudes (le « **Groupe** ») annonce aujourd'hui le succès de sa troisième émission obligataire.

Cette émission, d'un montant de 37.500.000 euros portera intérêt au taux de 4,20% l'an et viendra à échéance le 3 décembre 2026 (les « **Obligations** »).

L'émission des Obligations, a pour but le refinancement de l'échéance résiduelle des obligations émises par la Société en 2013 pour un montant de 18 500 000 euros et permettra également au Groupe de poursuivre le financement de sa stratégie de développement.

Les Obligations sont émises au bénéfice d'investisseurs institutionnels dans le cadre d'un placement privé. Le règlement livraison et l'admission aux négociations des Obligations sur Euronext Access à Paris sont intervenus le 3 décembre 2019.

La Société était conseillée par Aurel BGC et Banque Palatine, agissant en qualité de chefs de file, et par Compagnie Financière Jacques Cœur en qualité de conseil financier.

La Société envisage courant 2020 une opération complémentaire sous forme d'émission assimilable et/ou sous forme de crédit aux mêmes termes et conditions.

**AVERTISSEMENT**

*Ce communiqué a une valeur exclusivement informative et ne constitue ni une offre de vente, ni une sollicitation d'une offre d'achat de titres dans une quelconque juridiction. Les titres mentionnés dans le présent communiqué n'ont fait et ne feront l'objet d'aucune offre au public soumise à l'obligation de publier un prospectus en France ou dans tout autre pays. Ce communiqué ne constitue pas une offre de vente aux Etats-Unis des valeurs mobilières de Réside Etudes Investissement ni de ses filiales. Les valeurs mobilières de Réside Etudes Investissement ainsi que celles de ses filiales ne peuvent être offertes ou vendues aux Etats-Unis sans avoir été enregistrées ou avoir bénéficié d'une exemption d'enregistrement conformément au US Securities Act de 1933, tel que modifié. La diffusion, la publication ou la distribution de ce communiqué de presse est interdite dans tout pays où une telle diffusion, publication ou distribution serait effectuée en violation des lois ou règlements applicables.*